



AVIS PUBLIC
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

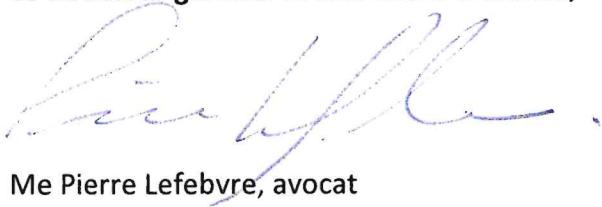
**ADOPTION DU BUDGET 2026
ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR
LES ANNÉES 2026-2027-2028**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné que le conseil de la Municipalité de Brigham tiendra une séance extraordinaire **le jeudi 22 janvier 2026 à 19 h**, au cours de laquelle il procédera à l'adoption du budget pour l'année 2026 ainsi qu'à l'adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2026-2027-2028.

Que conformément aux dispositions de la Loi, les délibérations du Conseil et les questions pour cette séance porteront exclusivement sur le budget ou sur le programme triennal d'immobilisations

Donné à Brigham, ce 13^e jour de janvier 2026.

Le directeur général et secrétaire-trésorier,


Me Pierre Lefebvre, avocat